États financiers

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Fonds canadien à versement fixe imaxx



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts et au fiduciaire de Fonds canadien à versement fixe imaxx (le « Fonds »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière, et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2022 et 2021;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates; et
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

• nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Montréal, Québec

28 mars 2023

Priematerhouse Cooper s.r.l./s.e.n.c.r.l.

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A127947

États de la situation financière

		Au	Au
		31 décembre	31 décembre
		2022	2021
		\$	\$
Actif			
Actifs courants			
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net		202 545 984	242 437 845
Contrats de change à terme à la juste valeur Trésorerie		403 809 147 516	357 335 208 481
Montants à recevoir du gestionnaire	note 6	56 310	47 371
Montants à recevoir du gestionnaire Montants à recevoir sur la vente de placements	note o	30 310	78 204
Souscriptions à recevoir		_	1 950
Intérêts à recevoir		288 446	232 827
Dividendes à recevoir		140 675	149 690
Autres montants à recevoir		297 965	216 216
Total de l'actif		203 880 705	243 729 919
Passif			
Passifs courants			
Contrats de change à terme à la juste valeur		8 632	23 196
Rachats à payer		301 999	186 572
Achats de placements à payer Frais de gestion à payer	note 6	140 392	83 887 178 378
Charges à payer	note 6	63 365	53 295
Total du passif		514 388	525 328
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		203 366 317	243 204 591
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie			
Catégorie A0		1 707 351	1 996 731
Catégorie A2		44 555 837	62 090 280
Catégorie A3		244 455 11 793 714	281 043 18 983 225
Catégorie A5 Catégorie F0		168 648	222 650
Catégorie F2		2 181 937 650 031	1 734 884 176 156
		2 181 937	1 734 884
Catégorie F2 Catégorie F5		2 181 937 650 031	1 734 884 176 156
Catégorie F2 Catégorie F5 Catégorie O		2 181 937 650 031 142 064 344	1 734 884 176 156 157 719 622
Catégorie F2 Catégorie F5 Catégorie O Nombre de parts rachetables en circulation par catégorie	note 4	2 181 937 650 031 142 064 344 203 366 317	1 734 884 176 156 157 719 622 243 204 591
Catégorie F2 Catégorie F5 Catégorie O Nombre de parts rachetables en circulation par catégorie Catégorie A0	note 4	2 181 937 650 031 142 064 344 203 366 317	1 734 884 176 156 157 719 622 243 204 591 146 607
Catégorie F2 Catégorie F5 Catégorie O Nombre de parts rachetables en circulation par catégorie Catégorie A0 Catégorie A2	note 4	2 181 937 650 031 142 064 344 203 366 317	1 734 884 176 156 157 719 622 243 204 591
Catégorie F2 Catégorie F5 Catégorie O Nombre de parts rachetables en circulation par catégorie Catégorie A0	note 4	2 181 937 650 031 142 064 344 203 366 317 135 276 6 281 150	1 734 884 176 156 157 719 622 243 204 591 146 607 7 851 745 23 739
Catégorie F2 Catégorie F5 Catégorie O Nombre de parts rachetables en circulation par catégorie Catégorie A0 Catégorie A2 Catégorie A3 Catégorie A5 Catégorie F0	note 4	2 181 937 650 031 142 064 344 203 366 317 135 276 6 281 150 23 036 1 331 826 12 276	1 734 884 176 156 157 719 622 243 204 591 146 607 7 851 745 23 739 1 862 044 15 199
Catégorie F2 Catégorie F5 Catégorie O Nombre de parts rachetables en circulation par catégorie Catégorie A0 Catégorie A2 Catégorie A3 Catégorie A5 Catégorie F0 Catégorie F0	note 4	2 181 937 650 031 142 064 344 203 366 317 135 276 6 281 150 23 036 1 331 826 12 276 262 813	1 734 884 176 156 157 719 622 243 204 591 146 607 7 851 745 23 739 1 862 044 15 199 190 450
Catégorie F2 Catégorie F5 Catégorie O Nombre de parts rachetables en circulation par catégorie Catégorie A0 Catégorie A2 Catégorie A3 Catégorie A5 Catégorie F0 Catégorie F0 Catégorie F2 Catégorie F5	note 4	2 181 937 650 031 142 064 344 203 366 317 135 276 6 281 150 23 036 1 331 826 12 276 262 813 65 233	1 734 884 176 156 157 719 622 243 204 591 146 607 7 851 745 23 739 1 862 044 15 199 190 450 15 634
Catégorie F2 Catégorie F5 Catégorie O Nombre de parts rachetables en circulation par catégorie Catégorie A0 Catégorie A2 Catégorie A3 Catégorie A5 Catégorie F0 Catégorie F0	note 4	2 181 937 650 031 142 064 344 203 366 317 135 276 6 281 150 23 036 1 331 826 12 276 262 813	1 734 884 176 156 157 719 622 243 204 591 146 607 7 851 745 23 739 1 862 044 15 199 190 450
Catégorie F2 Catégorie F5 Catégorie O Nombre de parts rachetables en circulation par catégorie Catégorie A0 Catégorie A2 Catégorie A3 Catégorie A5 Catégorie F0 Catégorie F0 Catégorie F2 Catégorie F5	note 4	2 181 937 650 031 142 064 344 203 366 317 135 276 6 281 150 23 036 1 331 826 12 276 262 813 65 233	1 734 884 176 156 157 719 622 243 204 591 146 607 7 851 745 23 739 1 862 044 15 199 190 450 15 634
Catégorie F2 Catégorie P5 Catégorie O Nombre de parts rachetables en circulation par catégorie Catégorie A0 Catégorie A2 Catégorie A3 Catégorie A5 Catégorie F0 Catégorie F0 Catégorie F0 Catégorie F2 Catégorie F5 Catégorie O Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part par catégorie Catégorie A0	note 4	2 181 937 650 031 142 064 344 203 366 317 135 276 6 281 150 23 036 1 331 826 12 276 262 813 65 233 10 529 560	1 734 884 176 156 157 719 622 243 204 591 146 607 7 851 745 23 739 1 862 044 15 199 190 450 15 634 11 083 904
Catégorie F2 Catégorie F5 Catégorie O Nombre de parts rachetables en circulation par catégorie Catégorie A0 Catégorie A2 Catégorie A3 Catégorie A5 Catégorie F0 Catégorie F0 Catégorie F2 Catégorie F5 Catégorie O Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part par catégorie Catégorie A0 Catégorie A0 Catégorie A2	note 4	2 181 937 650 031 142 064 344 203 366 317 135 276 6 281 150 23 036 1 331 826 12 276 262 813 65 233 10 529 560	1 734 884 176 156 157 719 622 243 204 591 146 607 7 851 745 23 739 1 862 044 15 199 190 450 15 634 11 083 904
Catégorie F2 Catégorie F5 Catégorie O Nombre de parts rachetables en circulation par catégorie Catégorie A0 Catégorie A3 Catégorie A5 Catégorie F0 Catégorie F0 Catégorie F5 Catégorie F5 Catégorie O Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part par catégorie Catégorie A0 Catégorie A2 Catégorie A3 Catégorie A3	note 4	2 181 937 650 031 142 064 344 203 366 317 135 276 6 281 150 23 036 1 331 826 12 276 262 813 65 233 10 529 560	1 734 884 176 156 157 719 622 243 204 591 146 607 7 851 745 23 739 1 862 044 15 199 190 450 15 634 11 083 904
Catégorie F2 Catégorie F5 Catégorie O Nombre de parts rachetables en circulation par catégorie Catégorie A0 Catégorie A2 Catégorie A3 Catégorie A5 Catégorie F0 Catégorie F0 Catégorie F2 Catégorie F5 Catégorie F0 Catégorie A0 Catégorie A0 Catégorie A0 Catégorie A0 Catégorie A3 Catégorie A3 Catégorie A3 Catégorie A3 Catégorie A5	note 4	2 181 937 650 031 142 064 344 203 366 317 135 276 6 281 150 23 036 1 331 826 12 276 262 813 65 233 10 529 560	1 734 884 176 156 157 719 622 243 204 591 146 607 7 851 745 23 739 1 862 044 15 199 190 450 15 634 11 083 904
Catégorie F2 Catégorie F5 Catégorie O Nombre de parts rachetables en circulation par catégorie Catégorie A0 Catégorie A2 Catégorie A5 Catégorie F0 Catégorie F2 Catégorie F5 Catégorie F5 Catégorie O Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part par catégorie Catégorie A0 Catégorie A0 Catégorie A2 Catégorie A3 Catégorie A3 Catégorie A5 Catégorie A5 Catégorie A5 Catégorie A5 Catégorie F0	note 4	2 181 937 650 031 142 064 344 203 366 317 135 276 6 281 150 23 036 1 331 826 12 276 262 813 65 233 10 529 560 12,62 7,09 10,61 8,86 13,74	1 734 884 176 156 157 719 622 243 204 591 146 607 7 851 745 23 739 1 862 044 15 199 190 450 15 634 11 083 904 13,62 7,91 11,84 10,19 14,65
Catégorie F2 Catégorie F5 Catégorie O Nombre de parts rachetables en circulation par catégorie Catégorie A0 Catégorie A2 Catégorie A3 Catégorie A5 Catégorie F0 Catégorie F0 Catégorie F5 Catégorie F5 Catégorie O Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part par catégorie Catégorie A0 Catégorie A2 Catégorie A3 Catégorie A3 Catégorie A3 Catégorie A5	note 4	2 181 937 650 031 142 064 344 203 366 317 135 276 6 281 150 23 036 1 331 826 12 276 262 813 65 233 10 529 560	1 734 884 176 156 157 719 622 243 204 591 146 607 7 851 745 23 739 1 862 044 15 199 190 450 15 634 11 083 904 13,62 7,91 11,84 10,19

Signé pour le compte de

ucos

Corporation Fiera Capital, Gestionnaire du Fonds

Lucas Pontillo, Directeur exécutif et

Chef de la direction financière mondiale

Jean-Guy Desjardins, Président du conseil

et Chef de la direction

États du résultat global

		2022 \$	2021 \$
		<u>, , , , , , , , , , , , , , , , , , , </u>	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
Revenus Intérêts à distribuer		1 397 946	1 280 004
Dividendes		2 977 961	3 352 728
Gain (perte) net réalisé sur les devises		48 404	(124 868)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les devises		(11 935)	164 563
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés		(=====)	
Gain (perte) net réalisé sur les placements		6 194 394	6 543 175
Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme		(3 967 253)	(23 759)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements		(19 063 017)	31 580 152
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats de change à terme		61 038	366 209
Autres revenus		59 301	152
Total des revenus (pertes)		(12 303 161)	43 138 356
	_		
Charges	note 5		
Frais de gestion	note 6	1 371 931	1 675 567
Droits de garde		198 315	199 063
Honoraires d'audit		28 452	15 700
Frais juridiques		3 980	41 770
Frais de communication aux porteurs de parts		29 173	30 511
Frais de comptabilité de fonds	note 6	20 951	17 578
Honoraires du fiduciaire		6 348	5 786
Frais du comité d'examen indépendant		21 521	15 180
Autres charges		_	155
Charge d'intérêts		362	1 778
Retenues d'impôts		60 881	59 800
Coûts de transactions		6 939	16 670
Taxe de vente harmonisée		145 989	181 350
Frais d'administration		40 836	42 573
Total des charges		1 935 678	2 303 481
Revenu net de placement avant abandons et absorptions		(14 238 839)	40 834 875
Charges abandonnées ou absorbées par le gestionnaire	note 6	234 416	242 633
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		(14 004 423)	41 077 508
A constant of the first and a Market of the first and the			
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie Catégorie A0		(142 008)	341 969
Catégorie A2		(4 444 550)	10 150 014
Catégorie A3		(20 384)	51 509
Catégorie A5		(1 214 706)	3 113 418
Catégorie FO		(13 689)	35 777
Catégorie F2		(119 236)	194 178
			21 771
Catégorie F5		(37 242) (8 012 608)	27 168 872
Catégorie O		(14 004 423)	41 077 508
		(14 004 423)	41 077 308
Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours de l'exercice par catégorie			
Catégorie A0		138 336	169 335
Catégorie A2		7 061 391	8 603 019
Catégorie A3		23 271	28 895
Catégorie A5		1 668 791	2 001 460
Catégorie FO		13 417	15 643
Catégorie F2		261 707	140 406
Catégorie F5		61 204	11 032
Catégorie O		10 837 733	11 354 861
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part par catégorie			
Catégorie A0		(1,03)	2,02
Catégorie A2		(0,63)	1,18
Catégorie A3			
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		(0,88)	1,78 1.56
Catégorie A5		(0,73)	1,56
Catégorie FO		(1,02)	2,29
Catégorie F2		(0,46)	1,38
Catégorie F5		(0,61)	1,97
Catégorie O		(0,74)	2,39

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

		2022	2021	2022	2021
		Ca	atégorie A0		Catégorie A2
		\$	\$	\$	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice		1 996 731	2 162 744	62 090 280	64 643 422
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		(142 008)	341 969	(4 444 550)	10 150 014
Transactions sur parts rachetables	note 4				
Produit de l'émission de parts rachetables		35 702	102 662	1 389 509	2 905 290
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables		(4.03.074)	7 190	1 382 014	1 694 857
Rachat de parts rachetables		(183 074)	(610 644)	(14 173 180)	(15 177 161)
		(147 372)	(500 792)	(11 401 657)	(10 577 014)
Distributions aux porteurs de parts rachetables	note 4				
Revenu net de placement Gains en capital nets		_	7 190	1 688 236	1 901 544 224 598
Can's en capital nets			7 190	1 688 236	2 126 142
Augmentation (diminution) notto de l'actif not attailmable aux nouteurs de noute rechatables		(289 380)			(2 553 142)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice		1 707 351	(166 013) 1 996 731	(17 534 443) 44 555 837	
Actif fiet attribuable aux porteurs de parts rachetables à la cloture de l'exercice		1 /0/ 331	1 990 /31	44 555 657	62 090 280
		2022	2021	2022	2021
			atégorie A3		Catégorie A5
		\$	\$	\$	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice		281 043	321 247	18 983 225	19 266 641
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		(20 384)	51 509	(1 214 706)	3 113 418
Transactions sur parts rachetables	note 4				
Produit de l'émission de parts rachetables		_	1 449	475 834	1 042 606
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables		2 519	4 269	520 936	603 854
Rachat de parts rachetables		(10 345)	(86 824)	(5 972 380)	(3 843 355)
		(7 826)	(81 106)	(4 975 610)	(2 196 895)
Distributions aux porteurs de parts rachetables	note 4				
Revenu net de placement		8 378	9 592	999 195	1 199 939
Gains en capital nets			1 015		
		8 378	10 607	999 195	1 199 939
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		(36 588)	(40 204)	(7 189 511)	(283 416)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice		244 455	281 043	11 793 714	18 983 225
		2022	2021	2022	2021
			atégorie F0		Catégorie F2
		\$	Ş	\$	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice		222 650	224 474	1 734 884	794 983
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		(13 689)	35 777	(119 236)	194 178
Transactions sur parts rachetables	note 4				
Produit de l'émission de parts rachetables		_	16 648	1 108 007	1 163 571
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables			809	52 374	31 470
Rachat de parts rachetables		(40 313)	(54 249)	(532 257)	(413 240)
		(40 313)	(36 792)	628 124	781 801
Distributions aux porteurs de parts rachetables	note 4				
Revenu net de placement		_	_	61 835	29 829
Gains en capital nets			809		6 249
			809	61 835	36 078
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		(54 002)	(1 824)	447 053	939 901
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice		168 648	222 650	2 181 937	1 734 884

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)

		2022	2021	2022	2021
			tégorie F5		Catégorie O
		\$	\$	\$	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice		176 156	100 924	157 719 622	140 104 956
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		(37 242)	21 771	(8 012 608)	27 168 872
Transactions sur parts rachetables	note 4				
Produit de l'émission de parts rachetables		938 270	60 061	4 743 736	4 777 987
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables		16 349	670	137 802	568 391
Rachat de parts rachetables		(407 687)	(600)	(12 386 406)	(14 332 193)
		546 932	60 131	(7 504 868)	(8 985 815)
Distributions aux porteurs de parts rachetables	note 4				
Revenu net de placement		35 815	6 670	137 802	1
Gains en capital nets		_	_	_	568 390
		35 815	6 670	137 802	568 391
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		473 875	75 232	(15 655 278)	17 614 666
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice		650 031	176 156	142 064 344	157 719 622
				2022	2021
				2022	2021 Total
				2022 \$	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice					Total
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables				\$	Total \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	note 4			\$ 243 204 591	Total \$ 227 619 391
	note 4			\$ 243 204 591	Total \$ 227 619 391
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables Transactions sur parts rachetables	note 4			\$ 243 204 591 (14 004 423)	Total \$ 227 619 391 41 077 508
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables Transactions sur parts rachetables Produit de l'émission de parts rachetables	note 4			\$ 243 204 591 (14 004 423) 8 691 058	Total \$ 227 619 391 41 077 508
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables Transactions sur parts rachetables Produit de l'émission de parts rachetables Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	note 4			\$ 243 204 591 (14 004 423) 8 691 058 2 111 994	Total \$ 227 619 391 41 077 508 10 070 274 2 911 510
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables Transactions sur parts rachetables Produit de l'émission de parts rachetables Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables Rachat de parts rachetables	note 4			\$ 243 204 591 (14 004 423) 8 691 058 2 111 994 (33 705 642)	Total \$ 227 619 391 41 077 508 10 070 274 2 911 510 (34 518 266)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables Transactions sur parts rachetables Produit de l'émission de parts rachetables Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables Rachat de parts rachetables Distributions aux porteurs de parts rachetables				\$ 243 204 591 (14 004 423) 8 691 058 2 111 994 (33 705 642)	Total \$ 227 619 391 41 077 508 10 070 274 2 911 510 (34 518 266)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables Transactions sur parts rachetables Produit de l'émission de parts rachetables Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables Rachat de parts rachetables				\$ 243 204 591 (14 004 423) 8 691 058 2 111 994 (33 705 642) (22 902 590)	Total \$ 227 619 391 41 077 508 10 070 274 2 911 510 (34 518 266) (21 536 482)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables Transactions sur parts rachetables Produit de l'émission de parts rachetables Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables Rachat de parts rachetables Distributions aux porteurs de parts rachetables Revenu net de placement				\$ 243 204 591 (14 004 423) 8 691 058 2 111 994 (33 705 642) (22 902 590)	Total \$ 227 619 391 41 077 508 10 070 274 2 911 510 (34 518 266) (21 536 482) 3 147 575
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables Transactions sur parts rachetables Produit de l'émission de parts rachetables Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables Rachat de parts rachetables Distributions aux porteurs de parts rachetables Revenu net de placement				\$ 243 204 591 (14 004 423) 8 691 058 2 111 994 (33 705 642) (22 902 590) 2 931 261 —	Total \$ 227 619 391 41 077 508 10 070 274 2 911 510 (34 518 266) (21 536 482) 3 147 575 808 251

Tableaux des flux de trésorerie

	2022 \$	2021 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(14 004 423)	41 077 508
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente sur les devises	11 935	(164 563)
Perte (gain) net réalisé sur les placements	(6 194 394)	(6 543 175)
Perte (gain) net réalisé sur les contrats de change à terme	3 967 253	23 759
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements	19 063 017	(31 580 152)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des contrats de change à terme	(61 038)	(366 209)
Achats de placements	(43 506 898)	(67 192 742)
Produit obtenu à la vente et à l'échéance de placements	66 557 200	89 507 667
Montants à recevoir du gestionnaire	(8 939)	(35 512)
Intérêts à recevoir	(55 619)	(24 721)
Dividendes à recevoir	9 015	22 599
Autres montants à recevoir	(81 749)	(87 816)
Frais de gestion à payer	(37 986)	(145 743)
Charges à payer	10 070	(42 143)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	25 667 444	24 448 757
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(819 267)	(1 044 316)
Produit de l'émission de parts rachetables	8 693 008	10 068 824
Rachat de parts rachetables	(33 590 215)	(34 390 538)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(25 716 474)	(25 366 030)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les devises	(11 935)	164 563
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(60 965)	(752 710)
Trésorerie (Dette bancaire) à l'ouverture de l'exercice	208 481	961 191
Trésorerie (Dette bancaire) à la clôture de l'exercice	147 516	208 481
Inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts	1 281 446	1 195 483
Intérêts payés	362	1 778
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts	2 926 095	3 315 527
Dividendes payés, déduction faite des retenues d'impôts	(60 881)	(59 800)

Inventaire du portefeuille

Au 31 décembre 2022

	Date	Taux du	Nombre d'actions / parts / valeur	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
	d'échéance	coupon	nominale	\$	\$	%
Titres du marché monétaire						
Titres du marché monétaire canadiens						
Bons du Trésor canadiens						
Bon du Trésor canadien	16 mars 2023	4,228 %	550 000	545 138	545 138	
Total des titres du marché monétaire canadiens				545 138	545 138	0,3
Total des titres du marché monétaire				545 138	545 138	0,3
Obligations et débentures						
Obligations et débentures canadiennes						
Fédérales						
Obligations du gouvernement du Canada	1 ^{er} juin 2028	2,000 %	502 000	474 566	470 474	
Obligations du gouvernement du Canada	1er décembre 2030	0,500 %	360 000	333 036	290 422	
Obligations du gouvernement du Canada	1 ^{er} juin 2031	1,500 %	3 839 000	3 459 966	3 330 706	
Obligations du gouvernement du Canada	1er décembre 2048	2,750 %	1 072 000	1 342 942	968 892	
Obligations du gouvernement du Canada	1er décembre 2053	1,750 %	3 208 000	2 386 539	2 260 812	
				7 997 049	7 321 306	3,6
Provinciales						
Province de l'Alberta	1 ^{er} juin 2050	3,100 %	1 000 000	1 152 700	810 528	
Province du Manitoba	5 septembre 2048	3,400 %	372 000	436 356	313 901	
				1 589 056	1 124 429	0,6
Obligations de sociétés						
407 International Inc.	8 mars 2049	3,670 %	391 000	457 579	321 465	
AIMCo Realty Investors LP	1 ^{er} juin 2029	2,712 %	1 200 000	1 210 479	1 060 152	
BCI QuadReal Realty	24 juillet 2030	1,747 %	400 000	400 000	320 409	
Calgary Airport Authority	7 octobre 2041	3,454 %	390 000	390 000	319 602	
Immobilier Canadien de Base S.E.C.	2 mars 2027	3,299 %	1 650 000	1 650 000	1 514 079	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	28 juillet 2082	7,150 %	330 000	329 383	323 976	
Banque canadienne de l'Ouest	16 décembre 2027	1,818 %	500 000	426 205	425 661	
Chip Mortgage Trust	15 décembre 2025	1,738 %	1 203 000	1 203 000	1 074 253	
Co-Operators Financial Services Ltd.	13 mai 2030	3,327 %	620 000	614 089	530 439	
CU Inc.	14 septembre 2052	4,773 %	1 215 000	1 215 000	1 186 272	
Dollarama Inc.	26 avril 2030	5,165 %	442 000	442 000 540 824	442 630	
Enbridge Gas Inc.	1 ^{er} avril 2050	3,650 %	542 000		435 169	
Enbridge Inc.	21 septembre 2033	3,100 % 5,000 %	93 000 227 000	92 843 227 000	75 401 187 908	
Enbridge Inc. ENMAX Corp.	19 janvier 2082 5 juin 2028	3,836 %	513 000	513 000	477 585	
Banque Équitable	2 mars 2026	3,362 %	940 000	928 821	873 513	
Fédération des caisses Desjardins du Québec	28 mai 2031	1,992 %	130 000	114 293	115 054	
FortisBC Energy Inc.	2 octobre 2037	6,000 %	670 000	906 731	738 855	
Hydro One Inc.	15 septembre 2051	3,100 %	620 000	619 516	454 088	
Independent Order of Foresters	15 octobre 2035	2,885 %	435 000	435 000	357 228	
Intact Corporation financière	31 mars 2081	4,125 %	408 000	408 000	341 519	
Liberty Utilities Canada LP	14 février 2050	3,315 %	455 000	455 000	322 579	
MCAP Commercial LP	25 août 2025	3,743 %	825 000	833 530	774 608	
Pembina Pipeline Corp.	1er février 2030	3,310 %	679 000	719 550	602 766	
Pembina Pipeline Corp.	10 décembre 2051	4,490 %	940 000	940 000	747 998	
Rogers Communications Inc.	15 avril 2052	5,250 %	1 300 000	1 293 279	1 174 595	
Banque Royale du Canada	24 février 2081	4,000 %	396 000	396 000	343 611	
Shaw Communications Inc.	9 novembre 2039	6,750 %	434 000	589 420	463 778	
SmartCentres Real Estate Investment Trust	11 décembre 2030	3,648 %	250 000	259 825	213 847	
Financière Sun Life inc.	30 juin 2081	3,600 %	1 000 000	1 000 000	754 241	
TELUS Corp.	15 novembre 2032	5,250 %	400 000	398 692	397 975	
Groupe TMX Limitée	12 février 2031	2,016 %	1 000 000	1 000 000	804 755	
Banque Toronto-Dominion	11 septembre 2028	1,896 %	940 000	775 462	799 610	
TransCanada Trust	18 mai 2077	4,650 %	670 000	669 436	599 624	
				22 453 957	19 575 245	9,6
Total des obligations et débentures canadiennes				32 040 062	28 020 980	13,8

Les pourcentages représentent les placements à la juste valeur par rapport au total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Les notes annexes font partie intégrale des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 31 décembre 2022

	Date d'échéance	Taux du coupon	Nombre d'actions / parts / valeur nominale	Coût moyen \$	Juste valeur \$	Pourcentage de l'actif net %
Obligations et débentures américaines						
Obligations de sociétés						
Athene Global Funding	9 juin 2028	2,470 %	421 000	417 712	358 942	
Prologis, L.P.	15 janvier 2031	5,250 %	400 000	399 820	400 928	
Total des obligations et débentures américaines				817 532	759 870	0,4
Total des obligations et débentures				32 857 594	28 780 850	14,2
Actions						
Actions ordinaires						
Actions ordinaires canadiennes						
Biens de consommation discrétionnaire						
Dollarama Inc.			75 272	3 917 809	5 960 790	
Restaurant Brands International Inc.			41 020	3 707 238	3 592 121	
				7 625 047	9 552 911	4,7
Biens de consommation de base						
Alimentation Couche-Tard, inc.			67 271	2 851 456	4 002 625	
Compagnies Loblaw Limitée			24 130	1 740 876	2 888 844	
Metro inc.			86 490	4 740 891	6 484 155	
				9 333 223	13 375 624	6,6
Services financiers						
Banque de Montréal			41 816	3 913 743	5 129 151	
Brookfield Asset Management Inc.			24 830	634 662	962 659	
Brookfield Corp.			99 322	2 880 178	4 229 131	
Intact Corporation financière			28 123	3 694 164	5 481 454	
Banque Nationale du Canada			62 297	3 845 032	5 683 355	
Banque Royale du Canada			50 741	3 910 057	6 459 329	
Groupe TMX Limitée			33 761	3 938 231	4 575 291	
Banque Toronto-Dominion			69 437	3 449 257	6 087 542	10.0
Industria				26 265 324	38 607 912	18,9
Industries Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada			38 951	3 739 810	6 264 879	
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée			80 304	5 232 920	8 106 689	
Thomson Reuters Corp.			40 121	3 609 219	6 197 090	
Toromont Industries Ltd.			63 461	4 006 815	6 200 774	
Waste Connections Inc.			19 784	1 592 786	3 550 832	
vuste connections inc.			13 704	18 181 550	30 320 264	14,8
Technologies de l'information				10 101 000	33 323 23 .	1.,0
CGI Inc.			40 723	4 240 351	4 752 781	
Constellation Software Inc.			3 751	4 776 790	7 929 464	
Topicus.com Inc.			7 226	1	513 696	
				9 017 142	13 195 941	6,5
Matières premières						
CCL Industries Inc.			60 492	3 582 336	3 498 857	
Winpak Ltd.			62 379	2 823 493	2 623 661	
				6 405 829	6 122 518	3,0
Médias						
Québecor inc			126 277	3 793 627	3 813 565	1,9
Total des actions ordinaires canadiennes				80 621 742	114 988 735	56,4
Actions ordinaires américaines						
Biens de consommation discrétionnaire						
McDonald's Corp.			13 784	3 566 909	4 921 883	
TJX Cos Inc.			50 205	3 274 291	5 414 845	
				6 841 200	10 336 728	5,1

Les pourcentages représentent les placements à la juste valeur par rapport au total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Les notes annexes font partie intégrale des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 31 décembre 2022

			Nombre			
			d'actions /	Coût	Juste	Pourcentage
	Date d'échéance	Taux du coupon	parts / valeur nominale	moyen \$	valeur \$	de l'actif net %
Biens de consommation de base		·		•	·	
Costco Wholesale Corp.			12 172	4 037 358	7 528 851	3,7
Services financiers						
FactSet Research Systems Inc.			10 510	3 905 101	5 713 477	
Moody's Corp.			3 585	1 613 262 5 518 363	1 353 404 7 066 881	3,5
Soins de santé				3 3 1 3 3 3 3	, 555 551	3,5
Danaher Corp.			9 963	1 869 162	3 583 024	1,8
Technologies de l'information						
Mastercard Inc.			13 550	5 065 422	6 384 214	
Visa Inc.			15 311	3 143 545	4 310 141	
				8 208 967	10 694 355	5,2
Total des actions ordinaires américaines				26 475 050	39 209 839	19,3
Actions ordinaires étrangères						
Irlande			40.774	2 502 024	4.070.000	2.4
Accenture PLC			13 771	3 582 934	4 979 003	2,4
Royaume-Uni						
Unilever PLC Total des actions ordinaires étrangères			46 888	3 503 132 7 086 066	3 198 801 8 177 804	1,6 4,0
Total des actions				114 182 858	162 376 378	79,7
Titres adossés à des crédits mobiliers						
CARDS II Trust	15 novembre 2024	3,127 %	300 000	300 000	284 819	
CARDS II Trust	15 novembre 2024	3,877 %	400 000	400 000	381 069	
Eagle Credit Card Trust Eagle Credit Card Trust	17 juillet 2023 17 juillet 2024	3,562 % 2,750 %	120 000 1 000 000	120 000 1 000 000	118 392 951 069	
Eagle Credit Card Trust	17 juillet 2024	3,450 %	500 000	500 000	474 209	
Eagle Credit Card Trust	17 juillet 2025	2,773 %	350 000	350 000	319 232	
Eagle Credit Card Trust	17 juin 2026	2,026 %	855 000	836 626	761 288	
Ford Auto Securitization Trust	15 avril 2029	2,700 %	1 000 000	992 450	897 672	
Fortified Trust	6 juin 2024	3,430 %	706 000	706 000	624 603	
Glacier Credit Card Trust Glacier Credit Card Trust	22 septembre 2025 22 septembre 2025	2,438 % 2,438 %	760 000 870 000	760 000 870 000	731 387 787 982	
WTH Car Rental ULC	22 septembre 2023 20 juillet 2024	2,438 %	565 000	565 000	544 175	
Total des titres adossés à des crédits mobiliers		_,,,_,,		7 400 076	6 875 897	3,4
Titres adossés à des créances hypothécaires Institutional Mortgage Securities Canada Inc.	12 janvier 2023	4,566 %	161 000	156 645	160 805	
Institutional Mortgage Securities Canada Inc.	12 janvier 2023	4,240 %	244 000	243 986	238 673	
Institutional Mortgage Securities Canada Inc.	12 mai 2024	4,186 %	440 000	439 981	425 794	
MCAP CMBS Issuer Corp. MCAP RMBS Issuer Corp., certificats de transfert de prêts	12 avril 2054	3,600 %	560 000	120 424	117 873	
hypothécaires	15 mai 2023	2,750 %	643 000	54 898	55 295	
Fiducie de liquidité sur actifs immobiliers	12 mai 2025	3,451 %	600 000	599 961	570 644	
Fiducie de liquidité sur actifs immobiliers	12 janvier 2026	3,179 %	1 025 000	1 020 625	968 760	
Fiducie de liquidité sur actifs immobiliers	12 octobre 2049	3,400 %	1 500 000	1 413 845	1 429 877	2.0
Total des titres adossés à des créances hypothécaires				4 050 365	3 967 721	2,0
Coûts des transactions				(24 655) 159 011 376	202 545 984	00 6
Total des placements Contrats de change à terme, à la juste valeur – position achet	eur (tableau A)			133 011 3/0	403 809	99,6
Contrats de change à terme, à la juste valeur – position acriet					(8 632)	
Autres actifs (passifs) nets	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				425 156	0,2
Actifs nets attribuables aux porteurs de parts rachetables				159 011 376	203 366 317	100,0

Les pourcentages représentent les placements à la juste valeur par rapport au total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Les notes annexes font partie intégrale des présents états financiers.

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 31 décembre 2022

Tableau A

Contrats de change à terme, à la juste valeur

		Juste	Pourcentage de la valeur
	Date	valeur	de l'actif net
Contrats de change à terme à la juste valeur – position acheteur	d'échéance	\$	%
Achat 51 601 828 CAD Vente 37 806 307 USD @ 1,3649	15 mars 2023	403 809	
Total des contrats de change à terme, à la juste valeur – position acheteur		403 809	0,2
Contrats de change à terme, à la juste valeur – position vendeur			
Achat 200 000 USD Vente 272 121 CAD @ 1,360603	15 mars 2023	(1 285)	
Achat 490 000 USD Vente 666 875 CAD @ 1,360969	15 mars 2023	(3 325)	
Achat 553 000 USD Vente 752 887 CAD @ 1,36146	15 mars 2023	(4 022)	
Total des contrats de change à terme, à la juste valeur – position vendeur		(8 632)	_
Total des contrats de change à terme, à la juste valeur		395 177	0,2

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2022 et 2021

1. Organisation du Fonds

Fonds canadien à versement fixe imaxx (le « Fonds ») est une fiducie à capital variable créée le 31 mai 2002 en vertu des lois de la province d'Ontario, aux termes d'une convention de fiducie cadre modifiée et mise à jour datée du 21 février 2017, dans sa version modifiée ou complétée à l'occasion. Le siège social du Fonds est situé au 1 rue Adelaide est, Bureau 600, Toronto, Ontario, M5C 2V9.

L'objectif du Fonds est de fournir un flux de revenu mensuel constant et une certaine appréciation du capital en investissant dans un portefeuille de titres à revenu fixe canadiens, de parts de fiducies de placement et de placements en actions.

Le Fonds répondra également aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ainsi qu'aux considérations éthiques qu'il a établis pour lui-même.

Corporation Fiera Capital (« Fiera » ou le « Gestionnaire ») est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille du Fonds. Fiducie RBC Services aux Investisseurs est le fiduciaire et le dépositaire du fonds.

Les états financiers du Fonds comprennent l'inventaire du portefeuille au 31 décembre 2022 et les états de la situation financière aux 31 décembre 2022 et 2021 ainsi que les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021.

2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

La publication de ces états financiers annuels a été autorisée par le Gestionnaire le 24 mars 2023.

Les principales politiques d'évaluation et de présentation utilisées pour la préparation de ces états financiers sont décrites ci-dessous.

Classement et évaluation des actifs et des passifs financiers et des dérivés

Le Fonds classe son portefeuille de placements et de dérivés selon le modèle économique adopté pour la gestion du portefeuille et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs et de passifs financiers et de dérivés est géré et la performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Les flux de trésorerie contractuels de certains titres de créance du Fonds sont constitués de capital et d'intérêt; toutefois, ces titres ne sont pas détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels, ni de vente. La perception des flux de trésorerie contractuels est simplement accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique du Fonds. Par conséquent, tous les placements et les contrats dérivés sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »).

L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables représente un passif financier et est évaluée au montant de rachat, ce qui équivaut approximativement à la juste valeur à la date de clôture. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture à la date d'évaluation. Le Fonds utilise le cours de clôture pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le Gestionnaire détermine la valeur située dans l'écart acheteur-vendeur la plus représentative de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

Évaluation des titres non cotés et autres placements

La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, les cotations de courtiers reconnus, la référence à d'autres instruments similaires, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 9 « Informations à fournir sur les instruments financiers » pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur du Fonds.

Opérations sur titres

Les opérations sur titres sont comptabilisées à la date où elles ont eu lieu. Le coût des placements est calculé selon la méthode du coût moyen, sauf pour les titres du marché monétaire, dont le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les coûts de transaction, comme les commissions de courtage, engagés au moment de l'achat et de la vente de titres par le Fonds, sont inscrits dans les états du résultat global. L'écart entre la juste valeur des placements et leur coût au début et à la fin de l'exercice est constaté aux états du résultat global, dans « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». À la suite de la vente de placements, l'écart entre la juste valeur des placements et leur coût est inscrit dans les états du résultat global, dans « Gain (perte) net réalisé sur les placements ».

Trésorerie

La trésorerie (dette bancaire) est évaluée au coût amorti, qui se rapproche de la juste valeur.

Revenus

Le revenu de dividendes et les distributions reçues des fiducies de placement sont constatés à la date ex-dividende et à la date ex-distribution respectivement. Le remboursement de capital provenant des fiducies de placement réduit le coût du titre. Les revenus de dividendes étrangers et les distributions étrangères reçues des fiducies de placement sont comptabilisés au montant brut. Le revenu de dividendes et les distributions reçues des fiducies de placement sont inscrits sous « Dividendes » dans les états du résultat global.

Le revenu d'intérêts correspond aux paiements d'intérêts du coupon reçus par le Fonds et est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées et les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations sans coupon qui sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les revenus d'intérêts étrangers sont comptabilisés au montant brut. Le revenu d'intérêts est inscrit sous « Intérêts à distribuer » dans les états du résultat global.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2022 et 2021

Les distributions reçues des fonds sous-jacents et des sociétés en commandite sont constatées à la date de distribution et sont incluses sous « Distributions provenant de fonds sous-jacents » et « Revenu (perte)net de la société en commandite » dans les états du résultat global.

Les gains ou les pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les montants provenant de placements qui sont traités comme un remboursement de capital aux fins fiscales réduisent le coût moyen de ces placements.

Les revenus et les gains et pertes réalisés et latents sont répartis au prorata entre les catégories, le cas échéant, selon la valeur liquidative moyenne pondérée de chaque catégorie.

Instruments financiers dérivés

Le Fonds peut utiliser une gamme d'instruments financiers dérivés comme les contrats à terme normalisés, les contrats à terme, les options et les swaps aux fins de couverture ou à d'autres fins, ou les deux. La juste valeur des instruments financiers dérivés est présentée en tenant compte de l'incidence de conventions-cadres de compensation exécutoires, le cas échéant.

a) Contrats à terme normalisés

Pour s'exposer davantage à différents marchés financiers, le Fonds peut recourir à des contrats à terme normalisés, inscrits sous « Dépôt de marge (marge à payer) sur contrats à terme normalisés » et « Contrats à terme normalisés à la juste valeur » dans les états de la situation financière. Les gains et les pertes associés aux contrats à terme normalisés sont inscrits dans « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats à terme normalisés » dans les états du résultat global jusqu'au moment où les contrats sont liquidés ou viennent à échéance, après quoi les gains (pertes) sont réalisés et comptabilisés en tant que « Gain (perte) net réalisé sur les contrats à terme normalisés » dans les états du résultat global. Les contrats à terme normalisés sont comptabilisés à leur juste valeur selon le cours de clôture.

Le Fonds peut aussi recourir à des contrats à terme normalisés avec règlements quotidiens en espèces. Dans ce cas, toute différence entre la valeur de clôture à la date d'évaluation courante et la valeur de clôture à la date d'évaluation précédente, est enregistrée dans les états du résultat global sous « Gain (perte) net réalisé sur les contrats à terme normalisés ». Tout montant à recevoir (à payer) au règlement de ces contrats à terme normalisés est reflété dans les états de la situation financière sous « Dépôt de garantie (marge à payer) sur contrats à terme normalisés ».

b) Contrats de change à terme

Le Fonds peut aussi recourir à des contrats de change à terme. Les contrats de change à terme sont inscrits sous « Contrats de change à terme à la juste valeur » dans les états de la situation financière. Les gains et les pertes associés à ces contrats de change à terme sont inscrits dans les états du résultat global sous « Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme ». La juste valeur des contrats de change à terme correspond au gain ou à la perte qu'entraînerait leur réalisation à la date d'évaluation. Les gains ou pertes de change réalisés et latents sont inscrits sous « Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme » et sous « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats de change à terme » dans les états du résultat global.

c) Contrats à terme sur obligations

La valeur des contrats à terme sur obligations est calculée d'après tout gain ou perte, le cas échéant, qui serait réalisé si la position était dénouée à la date d'évaluation. La plus-value (moins-value) latente qui en résulte alors est présentée sous « Contrats à terme sur obligations à la juste valeur » dans les états de la situation financière. Les gains ou pertes associés aux contrats à terme sur obligations sont inscrits sous « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats à terme sur obligations » dans les états du résultat global jusqu'au dénouement ou à la livraison des contrats, auquel moment les gains ou pertes sont réalisés et présentés sous « Gain (perte) net réalisé sur les contrats à terme sur obligations » dans les états du résultat global.

d) Options achetées

Les options détenues sont évaluées au cours de clôture. Les options achetées sont inscrites sous « Contrats d'options à la juste valeur » dans les états de la situation financière. Les primes versées pour l'achat d'options qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont comptabilisées en tant que perte réalisée à la date d'échéance. Les gains ou les pertes découlant des options achetées sont présentés comme « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats d'options » dans les états du résultat global jusqu'à ce que les options soient exercées ou échues. Le Fonds peut vendre des options détenues avant la date d'exercice. La différence entre la prime versée et le produit de la vente est comptabilisée en tant que gain ou perte réalisé. Lorsque le Fonds exerce une option d'achat, la prime versée est ajoutée au coût des titres sous-jacents achetés. Lorsque le Fonds exerce une option de vente, la différence entre le produit de la vente des titres sous-jacents, déduction faite de la prime versée, et le coût de ces titres est comptabilisée en tant que gain (perte) réalisé(e). Ces gains ou pertes sont inscrits au poste « Gain (perte) net réalisé sur les contrats d'options » dans les états du résultat global.

e) Options vendues

Les obligations découlant de la vente d'options sont présentées en diminution du portefeuille. Les options vendues sont inscrites sous « Contrats d'options à terme à la juste valeur » dans les états de la situation financière. Les actions sont évaluées au cours de clôture à la date d'évaluation. Les primes reçues pour la vente d'options qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont comptabilisées en tant que gains réalisés à la date d'échéance. Les gains ou les pertes découlant des options vendues sont présentés comme « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats d'options » dans les états du résultat global jusqu'à ce que les options soient exercées ou échues. Le Fonds peut être libéré de son obligation avant l'exercice de l'option en liquidant sa position. La différence entre le montant de la prime reçue et celui versé au moment de clore l'opération est comptabilisée en tant que gain (perte) réalisé(e). Si un porteur d'options d'achat d'actions exerce son droit d'acheter les titres sous-jacents, le Fonds doit livrer les titres ou des liquidités au prix d'exercice. La différence entre le produit de la vente de titres, majoré de la prime, et le coût de ces titres est comptabilisée en tant que gain (perte) réalisé(e). Si le porteur d'une option de vente exerce son droit de vendre les titres sous-jacents, le Fonds doit acheter ces titres au prix d'exercice. Le coût de ces titres correspond au prix d'exercice déduction faite de la prime reçue. Ces gains ou pertes sont inscrits sous « Gain (perte) net réalisé sur les contrats d'options » dans les états du résultat global.

f) Contrats de swaps

Les contrats de swaps sur défaillance, les contrats de swaps de taux d'intérêt, les contrats de swaps de devises et les contrats de swaps sur le rendement total sont évalués à leur juste valeur quotidienne en fonction d'évaluations provenant de fournisseurs indépendants, notamment des bourses reconnues ou des cotations obtenues de teneurs de marchés et sont inscrits sous « Dépôt de marge sur les Swaps », « Marge à payer sur swaps » et « Swaps, à la juste valeur » dans les états de la situation financière. Les écarts de valeur dans les conventions de swaps sont constatés à titre de « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des swaps » dans les états du résultat global. Les primes reçues ou versées en vertu des conventions de swaps sont incluses dans le calcul du revenu d'intérêts à distribuer. Lorsque les conventions de swaps arrivent à échéance ou sont dénouées, les gains ou les pertes sont inscrits au poste « Gain (perte) net réalisé sur les swaps » dans les états du résultat global.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2022 et 2021

g) Contrats de différence

Les contrats de différence sont évalués à leur juste valeur quotidienne en fonction d'évaluations provenant de fournisseurs indépendants, notamment des bourses reconnues ou des cotations obtenues de teneurs de marchés et sont inscrits sous « Contrats de différence, à la juste valeur », « Montant à recevoir de la contrepartie sur les contrats de différence » dans les états de la situation financière. Les écarts de valeur dans les conventions de contrats de différence sont constatés à titre de « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats de différence » dans les états du résultat global. Lorsque les contrats de différence sont fermés ou réinitialisés, les gains ou les pertes sont inscrits au poste « Gain (perte) net réalisé sur les contrats de différence » dans les états du résultat global.

Prêts de titres

Le Fonds peut participer à des programmes de prêts de titres et dans ce cas, le revenu tiré du prêt de titres est présenté au poste « Revenus de prêts de titres » dans les états du résultat global et toute garantie en trésorerie reçue ou à payer est inscrite dans les états de la situation financière à titre de « Garantie en trésorerie reçue pour les titres prêtés » ou de « Garantie en trésorerie à verser pour le prêt de titres ».

Les titres prêtés ne sont pas décomptabilisés dans les états de la situation financière puisque pratiquement tous les risques et avantages associés à la détention de ces titres sont maintenus. Pour limiter le risque que la contrepartie manque à ses engagements, le Fonds obtient des garanties représentant au moins 102 % de la valeur du contrat, déterminée chaque jour en fonction de la juste valeur des titres prêtés le jour ouvrable précédent. Les titres reçus en garantie dans le cadre de transactions de prêt de titres ne sont pas comptabilisés dans les états de la situation financière puisque presque aucun des risques et avantages liés à la détention de ces titres n'a été transféré au Fonds. Les garanties peuvent inclure uniquement des sommes en trésorerie, des titres admissibles (y compris des obligations du gouvernement du Canada, des États-Unis et des bons du Trésor américains) ou des titres qui peuvent être convertis immédiatement en titres identiques à ceux qui ont été prêtés.

Les revenus issus du programme de prêt de titres sont comptabilisés à un taux prédéterminé. Ces revenus sont inclus sous « Revenus de prêts de titres » dans les états du résultat global.

La juste valeur des titres prêtés est déterminée à la clôture des activités à chaque date d'évaluation, et toute garantie supplémentaire requise est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant.

Voir la note 12 « Prêts de titres » pour ce qui est de la valeur des titres prêtés et des garanties reçues.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés dans les états de la situation financière du Fonds si et seulement si le Fonds a :

- un droit juridiquement exécutoire et inconditionnel de compenser les sommes comptabilisées et
- une intention de procéder à un règlement net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Le Fonds dispose du droit juridiquement exécutoire et inconditionnel de compenser un actif ou un passif financier lorsque les conditions suivantes sont respectées :

- le droit est exécutoire dans le cours normal des activités et
- le droit est exécutoire en cas de défaut de paiement, d'insolvabilité ou de faillite.

Les instruments financiers dérivés négociés sur le marché hors cote peuvent également être assujettis à des conventions-cadres de compensation ou autres accords similaires qui ne répondent pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais permettent tout de même la compensation de sommes connexes dans certaines circonstances, notamment en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite.

Voir la note 11 « Compensation des actifs dérivés et des passifs dérivés », pour de plus amples renseignements sur les actifs et passifs financiers compensés ou non compensés dans les états de la situation financière et assujettis à une convention-cadre de compensation ou a un autre accord similaire.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds. Les actifs et passifs libellés en devises étrangères sont convertis en monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date d'évaluation. Les opérations d'achat et de vente de titres, de même que les revenus et les charges libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

Les gains et les pertes de change réalisés et non réalisés liés à la trésorerie, aux autres actifs et passifs financiers sont inclus respectivement dans les « Gain (perte) net réalisé sur les devises » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les devises » dans les états du résultat global.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part » dans les états du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices, divisée par le nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours des exercices.

Impôts

En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada), le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement et son année d'imposition se termine le 15 décembre.

Le Fonds n'est pas imposé sur le revenu net et les gains en capital nets qui sont distribués aux porteurs de parts rachetables. La totalité des revenus de placement du Fonds et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de tout exercice fiscal doivent être distribuées aux porteurs de parts rachetables de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le revenu. Par conséquent, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital ne se reflète pas à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière.

Le Fonds est actuellement assujetti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment et utilisées pour réduire les gains en capital futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées pendant 20 ans et utilisées pour réduire les revenus de placement et les gains en capital futurs. Voir la note 10 « Impôts sur le revenu et les gains en capital » pour de plus amples renseignements sur les impôts.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2022 et 2021

Émission et rachat de parts rachetables

Les parts rachetables sont émises et rachetées à leur valeur liquidative le dernier jour ouvrable de chaque période d'évaluation au cours de laquelle des demandes de souscription ou de rachat de parts ont été reçues par le fiduciaire dans les délais prescrits par la convention de fiducie.

Distributions aux porteurs de parts rachetables

Les distributions sont comptabilisées par le Fonds lorsqu'elles sont déclarées.

Les distributions de revenu net de placement et des gains en capital nets réalisés sont présentées sous « Distributions aux porteurs de parts rachetables – Revenu net de placement » et « Distributions aux porteurs de parts rachetables – Gains en capital nets » dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Les distributions versées en excédent du revenu net et des gains en capital nets réalisés sont présentées sous « Distributions aux porteurs de parts rachetables – Remboursement de capital » dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Les distributions réinvesties et les distributions théoriques sont respectivement inscrites comme « Transactions sur parts rachetables – Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables » et « Transactions sur parts rachetables – Distributions capitalisées » dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Entités d'investissement

Le Fonds a déterminé qu'il est une entité d'investissement conformément à IFRS 10, États financiers consolidés puisqu'il réunit les conditions suivantes :

- a) Le Fonds a obtenu des capitaux dans le but de fournir aux investisseurs des services de gestion de placements.
- b) L'objectif d'affaire du Fonds, qui a été communiqué directement aux investisseurs, est d'investir dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values et de revenus de placement.
- c) Le rendement des placements est mesuré et évalué sur la base de la juste valeur.

Ainsi, tous les investissements dans des filiales, entreprises associées et coentreprises aux participations ont été évalués à la JVRN.

Conformément à IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités, le Fonds doit communiquer certains renseignements sur les placements qu'il détient dans d'autres entités, soit des filiales, des entreprises associées ou des entités structurées.

Filiale

Une entité est considérée comme une filiale lorsqu'elle est contrôlée par une autre entité. Le Fonds contrôle une entité s'il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité ou s'il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont des participations dans des entités sur lesquelles le Fonds exerce une influence notable et non un contrôle.

Entités structurées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou les droits similaires ne constituent pas le facteur dominant pour établir qui contrôle l'entité. Le Gestionnaire a déterminé que tous ses investissements dans des fonds sous-jacents, des sociétés en commandite, des placements indexés, des véhicules d'actifs cadres, des titres adossés à des créances hypothécaires ainsi que des titres adossés à des crédits mobiliers sont des investissements dans des entités structurées, à moins que le type de relation soit autrement spécifié.

Voir la note 7 « Entités structurées » et la note 9 « Informations à fournir sur les instruments financiers » pour de plus amples renseignements au sujet des placements dans des entités d'investissement.

3. Jugements, estimations et hypothèses comptables critiques

Lors de la préparation des états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les résultats réels peuvent s'écarter de ces estimations. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments financiers dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ni exécutables. En l'absence de données de marché, le Fonds peut évaluer ses positions au moyen de ses propres modèles, qui reposent généralement sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et révisés de façon périodique par l'équipe compétente du Gestionnaire, indépendamment des personnes qui les ont créés. Les modèles utilisés pour les actions d'entités non cotées reposent principalement sur des multiples du bénéfice ajustés pour tenir compte de l'absence de négociabilité, le cas échéant.

Dans la mesure du possible, les modèles font appel à des données observables. Néanmoins, le Gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. Voir la note 2 « Principales méthodes comptables » pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Afin de classer et d'évaluer les placements détenus par le Fonds, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants concernant le modèle économique adopté pour les placements et les dérivés. Le gestionnaire a déterminé que, selon le modèle économique du Fonds, le portefeuille est géré et la performance est évaluée en fonction de la juste valeur, conformément à IFRS 9.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2022 et 2021

4. Parts rachetables

Structure du capital

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de catégories de parts rachetables et un nombre illimité de parts rachetables (les « parts ») au sein de chaque catégorie. Chaque part rachetable d'une catégorie confère à son porteur le droit de participer également aux distributions que le Fonds effectue pour la catégorie donnée. Des fractions de parts peuvent également être émises.

Le Fonds comprend plus d'une catégorie de parts. Chaque catégorie de parts peut présenter sa propre structure de frais. Chaque part confère à son porteur un vote et une participation égale aux distributions versées par le Fonds dans toutes les catégories et, advenant la liquidation du Fonds, le droit à la répartition de l'actif net attribuable aux porteurs de parts après acquittement des passifs courants. De façon comparable, une fraction de part confère à son porteur une participation proportionnelle, mais ne lui donne pas un droit de vote.

Les droits et conditions rattachés aux parts ne peuvent être modifiés que conformément aux dispositions de la législation sur les valeurs mobilières applicables à ces parts, et aux dispositions des statuts de la déclaration de fiducie.

Le Gestionnaire gère le capital du Fonds conformément à son objectif de placement. Le Fonds vise à investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés tout en conservant suffisamment de liquidités pour effectuer les rachats.

Parts émises et en circulation

Les parts du Fonds se répartissent comme suit :

Capital autorisé

Un nombre illimité de parts. Les parts sont émises et rachetables en fonction de la valeur liquidative aux fins des opérations, à la discrétion des porteurs de parts.

Parts émises et en circulation

	Nombre de parts rachetables –	Parts rachetables	Parts rachetables	Parts rachetables	Nombre de parts rachetables –
	au début de l'exercice	émises	réinvesties	rachetées	à la fin de l'exercice
Catégorie A0					
2022	146 607	2 807	_	(14 138)	135 276
2021	185 805	8 704	542	(48 444)	146 607
Catégorie A2					
2022	7 851 745	189 743	191 299	(1 951 637)	6 281 150
2021	9 288 044	402 390	230 882	(2 069 571)	7 851 745
Catégorie A3					
2022	23 739	_	233	(936)	23 036
2021	30 810	129	390	(7 590)	23 739
Catégorie A5					
2022	1 862 044	49 536	56 872	(636 626)	1 331 826
2021	2 086 642	111 717	63 052	(399 367)	1 862 044
Catégorie F0					
2022	15 199	_	_	(2 923)	12 276
2021	18 146	1 157	57	(4 161)	15 199
Catégorie F2					
2022	190 450	128 970	6 268	(62 875)	262 813
2021	100 671	134 198	3 678	(48 097)	190 450
Catégorie F5					
2022	15 634	87 675	1 621	(39 697)	65 233
2021	10 058	5 570	61	(55)	15 634
Catégorie O					
2022	11 083 904	352 420	10 203	(916 967)	10 529 560
2021	11 796 590	369 323	41 046	(1 123 055)	11 083 904

Évaluation des parts rachetables

Le Gestionnaire calcule l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part chaque jour pour chaque catégorie de parts en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre de parts en circulation.

Distributions aux porteurs de parts rachetables

Le revenu net de placement et les gains en capital nets réalisés du Fonds sont distribués et réinvestis sous forme de parts rachetables additionnelles, à moins que le porteur de parts ait pris d'autres arrangements avec le Gestionnaire, sur la base de ce qui suit :

Catégories A2, A3, A5, F2 et F5

Type de distribution	Base de distribution
Distribution de revenu net de placement	Mensuelle
Distribution de gains en capital nets réalisés	Mensuelle

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2022 et 2021

Catégories A0 et F0

Type de distributionBase de distributionDistribution de revenu net de placementAnnuelleDistribution de gains en capital nets réalisésAnnuelle

Les distributions pour la Catégorie O sont à la discrétion du gestionnaire.

Les distributions annuelles ont lieu chaque année en décembre.

Les distributions discrétionnaires peuvent survenir à une date d'évaluation, tel que convenu par le gestionnaire.

Les parts du Fonds sont classées à titre de passifs financiers dans les états de la situation financière, car le Fonds est tenu de distribuer ses revenus afin de réduire ses impôts, si bien qu'il ne dispose d'aucun moyen d'éviter les distributions en trésorerie et, d'autre part, le Fonds est composé de catégories multiples avec des caractéristiques qui ne sont pas identiques.

5. Frais de gestion et autres frais

Le Gestionnaire est responsable de la gestion, de la supervision et de l'administration du Fonds et prend toutes les décisions d'investissement.

Frais de gestion

Le Fonds pourrait payer des frais de gestion au Gestionnaire en fonction des responsabilités assumées par le Gestionnaire pour le Fonds, conformément à la convention de fiducie. Ces frais ne comprennent ni les taxes applicables ni les droits de garde.

Calcul

Le Fonds doit verser au Gestionnaire des frais de gestion mensuels. Ces frais équivalent aux taux indiqués dans le tableau sous la valeur liquidative des Catégories, divisé par 365 jours, selon le calcul du Gestionnaire à chaque jour d'évaluation.

	Taux annuel
	%_
Catégorie A	1,95
Catégorie A Catégorie F Catégorie O†	1,00
Catégorie O†	_

[†] Les frais de gestion annuels de cette catégorie sont tels que convenus par le gestionnaire et le porteur de parts et sont calculés et facturés à l'extérieur du Fonds.

Primes de rendement

Le Fonds n'est pas assujetti aux primes de rendement.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation, le cas échéant, constituent des frais de gestion encourus auprès de gestionnaires de sociétés en commandite dans lesquelles le Fonds a investi.

Autres frais

Le Fonds acquitte ses propres charges d'exploitation, pouvant inclure, entre autres les frais de courtage, les droits de garde, les frais de communication aux porteurs de parts rachetables, les droits de dépôt et les frais de comptabilité de fonds, les frais de conversion, de même que les honoraires juridiques et d'audit. Le Gestionnaire peut (à sa discrétion) décider d'absorber la totalité ou une partie des obligations du Fonds lorsque le total des charges excède un certain pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds. Le Gestionnaire peut en tout temps cesser d'absorber ces charges. Les montants absorbés par le Gestionnaire, le cas échéant, sont présentés sous « Charges abandonnées ou absorbées par le gestionnaire » et/ou « Charges de conversion absorbées par le gestionnaire » dans les états du résultat global.

6. Opérations avec des parties liées

Fiera est le Gestionnaire du Fonds aux termes de la convention d'administration. Le Gestionnaire assure l'administration quotidienne du Fonds. Il lui fournit ou fait en sorte qu'on lui fournisse tous les services (comptabilité, garde de valeurs, gestion de portefeuille, tenue des registres, agent des transferts) dont il a besoin pour bien fonctionner.

Le Fonds peut avoir reçu des revenus ou payé des charges d'exploitation de fonds sous-jacents gérés par Fiera et/ou de sociétés en commandite gérées par des entités détenues par Fiera.

Au 31 décembre 2022, un détenteur de parts lié détenait des actions de catégorie B correspondant à 7,07 % des actions émises et en circulation de Fiera (6,92 % au 31 décembre 2021). Parmi les huit administrateurs de Fiera que les détenteurs d'actions de catégorie B ont le droit d'élire, ce détenteur de parts lié est habilité à en nommer deux. Les coûts de transactions présentés dans les états du résultat global, le cas échéant, peuvent inclure des commissions de courtage payées à ce détenteur de parts lié.

Les frais de gestion, de rendement et de comptabilité du Fonds présentés dans les états du résultat global, le cas échéant, sont engagés par le Fonds avec Fiera.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2022 et 2021

Les tableaux suivants comprennent, le cas échéant, les revenus et/ou charges présentés dans les états du résultat global et les montants à recevoir et/ou charges à payer présentés dans les états de la situation financière engagés par le Fonds à l'égard de ces parties liées.

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	\$	\$
Charges		
Frais de gestion	1 371 931	1 675 567
Frais de comptabilité de fonds	20 951	17 578
Charges abandonnées ou absorbées par le gestionnaire	(234 416)	(242 633)
	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
	\$	\$
Montants à recevoir		
Montants à recevoir du gestionnaire	56 310	47 371
Montants à payer		
Frais de gestion à payer	140 392	178 378
Charges à payer		
Frais de comptabilité de fonds à payer	3 115	140

7. Entités structurées

Aux 31 décembre 2022 et 2021, le Fonds n'avait aucune participation dans des placements indexés, des fonds sous-jacents, les séries des fonds sous-jacents, des sociétés en commandite et les séries des sociétés en commandite.

8. Autres rémunérations versées aux courtiers

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021, aucun paiement indirect n'était inclus dans les commissions de courtage présentés dans les états du résultat global, puisque le Fonds n'avait pas effectué de paiement indirect.

9. Informations à fournir sur les instruments financiers

Hiérarchie des justes valeurs

L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers est établie selon trois niveaux hiérarchiques :

- Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité peut accéder à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Les techniques d'évaluation sont fondées sur des données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus dans le niveau 1, qui sont observables directement (soit les prix) ou indirectement (soit les données dérivées de prix); et
- Niveau 3 : Les techniques d'évaluation sont fondées sur des données d'entrée concernant l'actif ou le passif qui ne sont pas observables sur le marché (données non observables).

Si des données d'entrée de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement hiérarchique sera déterminé en fonction du niveau le plus bas des données significatives pour l'évaluation de la juste valeur.

Classement au sein de la hiérarchie des justes valeurs

Un changement dans la méthode d'évaluation de la juste valeur peut entraîner un transfert entre niveaux. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Titres du marché monétaire

Les titres du marché monétaire proviennent principalement du secteur public et de sociétés et sont évalués selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités. Comme les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation sont généralement observables, les titres de marché monétaire sont généralement classés au niveau 2. Les bons du Trésor des gouvernements fédéraux canadien et américain sont classés au niveau 1.

Obligations et débentures

Les obligations et débentures proviennent principalement du secteur public et de sociétés et sont évaluées selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités. Comme les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation sont généralement observables, les obligations et débentures sont généralement classées au niveau 2.

Actions

Les actions, qui peuvent inclure les bons et les reçus de souscription, sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certaines actions ne se négocient pas fréquemment, dans ce cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables et la juste valeur est classée de niveau 2. Les bons et reçus de souscription non cotés sont évalués selon le modèle Black-Scholes ou d'autres méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité et sont généralement classés au niveau 2.

Placements indexés

Les placements indexés sont classés au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certains placements indiciels ne sont pas négociés fréquemment, dans ce cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables et la juste valeur est classée de niveau 2.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2022 et 2021

Prêts

Les prêts se composent principalement de prêts à terme et de prêts aux sociétés.

Les prêts à terme sont évalués selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités. Comme les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation des prêts à terme sont généralement observables, elles sont habituellement classées au niveau 2.

Les prêts aux sociétés se composent principalement de prêts privés à des sociétés et sont généralement évalués à leur valeur nominale. Comme les données d'entrée significative aux fins de l'évaluation sont généralement non-observables, les prêts corporatifs sont habituellement classés au niveau 3. Si les données d'entrée deviennent observables, ils seront classés au niveau 2.

Titres adossés à des crédits mobiliers, titres adossés à des créances hypothécaires et véhicules d'actifs cadres

Les titres adossés à des crédits mobiliers, les titres adossés à des créances hypothécaires et les véhicules d'actifs cadres comprennent principalement des titres de sociétés, qui sont évalués selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités. Comme les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation sont généralement observables pour les titres adossés à des crédits mobiliers et les titres adossés à des créances hypothécaires, ils sont habituellement classés au niveau 2. Les données d'entrée pour les véhicules d'actifs cadres sont généralement non-observable et par conséquent sont classés au niveau 3 et si les données d'entrée deviennent observables, ils seront classés au niveau 2.

Fonds sous-jacents et sociétés en commandite

Les fonds sous-jacents ouverts et les sociétés en commandite sont classés au niveau 1 lorsqu'ils sont assortis d'un prospectus sans restriction et d'un prix fiable et observable. Certains fonds sous-jacents et sociétés en commandite ne sont pas ouverts. Leur prix est alors déterminé au moyen de données de marché observables et la juste valeur est classée de niveau 2.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés se composent de contrats de change à terme, de contrats à terme sur obligations, de contrats à terme normalisés, de contrats d'options, de contrats de différence, de contrats de swaps de taux d'intérêt et de contrats de swaps sur défaillance de crédit. Les contrats pour lesquels les écarts de taux de la contrepartie sont observables et fiables ou pour lesquels les données d'entrée liées au crédit sont considérées comme importantes pour la juste valeur se classent au niveau 2. Les options et contrats à terme négociés en bourse sont classés au niveau 1. Les options non cotées sont généralement classées au niveau 2.

Indépendamment du type de placements, les instruments financiers dont l'évaluation de la juste valeur nécessite l'utilisation de données d'entrées significatives non observables sont classés au niveau 3. Les instruments financiers peuvent aussi être classés au niveau 3 si leurs prix ne sont plus basés sur des données observables.

Les tableaux suivants catégorisent la juste valeur des actifs (passifs) financiers du Fonds selon une hiérarchie à trois niveaux. La méthodologie utilisée pour établir la hiérarchie des titres n'est pas nécessairement une indication du risque associé au placement dans les titres. La détermination de la juste valeur est décrite à la note 2 « Principales méthodes comptables ».

A saide file and a toron (Deceased)) to the second control to the total of an ideal

Actifs financiers (Passifs) à la juste valeur par le biais du résulta au 31 décembre 2022			
Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
\$	\$	\$	\$
545 138	_	_	545 138
_	28 780 850	_	28 780 850
162 376 378	_	_	162 376 378
_	6 875 897	_	6 875 897
_	3 967 721	_	3 967 721
_	403 809	_	403 809
162 921 516	40 028 277	_	202 949 793
_	(8 632)	_	(8 632)
_	(8 632)	_	(8 632)
	\$ 545 138 - 162 376 378	Niveau 1	Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3 \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$

	Actifs financiers	Actifs financiers (Passifs) à la juste valeur par le biais du résultat au 31 décembre 2021		
		au 31 decem	nbre 2021	
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actif				
Obligations et débentures	_	34 272 920	_	34 272 920
Actions	195 737 438	_	_	195 737 438
Titres adossés à des crédits mobiliers	_	7 991 810	_	7 991 810
Titres adossés à des créances hypothécaires	_	4 435 677	_	4 435 677
Contrats de change à terme	_	357 335	_	357 335
Total de l'actif	195 737 438	47 057 742	_	242 795 180
Passif				
Contrats de change à terme	_	(23 196)	_	(23 196)
Total du passif	_	(23 196)	_	(23 196)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2022 et 2021

Transferts entre les niveaux

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, aucun placement n'a été transféré entre les niveaux. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, Topicus.com, Inc. a été transféré du niveau 3 au niveau 1 après que la société soit devenue une entité cotée en bourse.

Rapprochement de l'évaluation de la juste valeur de niveau 3

Le tableau suivant résume le rapprochement des mouvements des instruments financiers classés au niveau 3 entre le début et la fin des exercices:

	Au	Au
	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	\$	\$
Solde du début	_	44 624
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente	_	_
Transferts hors du niveau 3	_	(44 624)
Solde de fin	_	

Entités structurées

Les justes valeurs des placements indexés, des titres adossés à des crédits mobiliers, des titres adossés à des créances hypothécaires, des véhicules d'actifs cadres, des fonds sous-jacents et des sociétés en commandite dans les tableaux « Actifs (passifs) financiers à la juste valeur par le biais du résultat net » représentent également l'exposition maximale aux pertes découlant des placements dans des entités structurées.

Risques découlant des instruments financiers

Les activités du Fonds exposent ce dernier à divers types de risques financiers, dont le risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque de concentration, le risque de crédit et le risque de liquidité. La stratégie globale de gestion des risques du Fonds met l'accent sur la nature imprévisible des marchés financiers et vise à en atténuer les incidences potentiellement négatives sur le rendement du Fonds.

Le Gestionnaire est responsable de la gestion des risques du Fonds. Mensuellement, le Gestionnaire compare le rendement du Fonds à l'indice de référence. Cette analyse est ensuite passée en revue chaque mois par le chef des placements et par l'équipe du chef des placements. En outre, le Gestionnaire s'assure que les politiques de placement du Fonds sont suivies à la lettre et rédige des rapports de conformité trimestriels, lesquels sont passés en revue chaque trimestre par le chef des placements.

Si le Fonds investit dans des placements indexés, des fonds sous-jacents et/ou des sociétés en commandite, il pourrait être indirectement exposé aux risques découlant des instruments financiers selon le type de titres détenu. La décision d'acheter ou de vendre des titres d'un placement indexé, d'un fonds sous-jacent et/ou d'une société en commandite, est prise en fonction des objectifs de placement du Fonds, généralement selon une stratégie précise de répartition de l'actif. Seule l'exposition directe aux risques liés aux instruments financiers du Fonds est présentée, sauf indication contraire.

a) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison d'un changement de variables de risque pertinentes, telles que les taux de change, les taux d'intérêt et le cours des actions.

Le risque de marché des Fonds est géré au moyen de la diversification des ratios d'exposition du portefeuille.

i) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères.

Le risque de change est composé d'éléments monétaires (incluant généralement la trésorerie, les montants à recevoir en devises et les placements dans des titres à revenu fixe et des titres de marché monétaire) et d'éléments non monétaires (incluant généralement les placements dans des actions et fonds sous-jacents). Les actifs non monétaires sont classés en fonction de la devise dans laquelle le titre a été acheté.

Le Fonds est exposé à un risque de change lorsqu'il détient des actifs et/ou des passifs libellés en monnaies autres que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle du Fonds, alors que la valeur des titres libellés dans d'autres devises fluctuera selon les taux de change applicables en vigueur. Généralement, lorsque le dollar canadien diminue par rapport aux devises étrangères, la valeur des placements étrangers augmente. Lorsque le dollar canadien augmente par rapport aux devises étrangères, la valeur des placements étrangers diminue.

L'exposition du Fonds au risque de change est présentée en fonction de la valeur comptable des actifs et passifs financiers (incluant le montant nominal des contrats à terme, la juste valeur des contrats à terme normalisés et des contrats d'options, le cas échéant). Les positions acheteur sont présentées dans « Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net », alors que les positions vendeur sont présentées dans les « Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ».

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2022 et 2021

Les tableaux suivants indiquent les devises auxquelles le Fonds est exposé de façon importante, en dollars canadiens, ainsi que les montants nominaux des contrats à terme de gré à gré et contrats à terme normalisés, s'il y a lieu. Les tableaux indiquent également l'impact potentiel sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou baissé de 5 % par rapport à chacune des autres devises, toutes les autres variables restant constantes.

		Au 31 décembre 2022		
				Impact sur l'actif net attribuable aux porteurs
	Actifs	Passifs	Exposition	de parts
	financiers	financiers	nette	rachetables
Devise	\$	\$	\$	\$
Dollar américain	62 977 502	65 066 633	(2 089 131)	+/-104 000
L'exposition nette est composée de: Éléments non-monétaires Éléments monétaires			47 387 643 (49 476 774)	
		Au 31 déc	cembre 2021	
				Impact sur l'actif net attribuable aux porteurs
	Actifs	Passifs	Exposition	de parts
	financiers	financiers	nette	rachetables
Devise	\$	\$	\$	\$
Dollar américain	69 553 989	66 105 189	3 448 800	+/-172 000
L'exposition nette est composée de:				
Éléments non-monétaires			60 090 270	
Éléments monétaires			(56 641 435)	

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Un risque de taux d'intérêt existe lorsque le Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. En général, la juste valeur de ces titres augmente si les taux d'intérêt baissent et diminue si les taux d'intérêt augmentent. Le Gestionnaire gère ce risque en calculant et en surveillant la duration effective moyenne de son portefeuille de titres portant intérêt.

Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt. Il comprend la liste des actifs et des passifs financiers du Fonds à la juste valeur et classés en fonction de la date de réévaluation contractuelle ou de la date d'échéance, selon la plus rapprochée des deux. Le tableau illustre également l'incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % aux 31 décembre 2022 et 2021 des taux d'intérêt en vigueur, en supposant un déplacement parallèle de la courbe de rendement, toutes les autres variables étant demeurées constantes.

						Impact sur
						l'actif net
						attribuable
						aux porteurs
	Moins	1 à 5	5 à 10	Plus de		de parts
	d'un an	ans	ans	10 ans	Total	rachetables
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
31 décembre 2022	1 118 302	12 487 144	11 514 367	15 049 793	40 169 606	+/-2 854 000
31 décembre 2021	536 164	12 837 727	13 057 926	20 268 590	46 700 407	+/-3 939 000

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

iii) Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt.

Tous les placements dans des titres comportent des risques de pertes. Le Gestionnaire gère ce risque en sélectionnant judicieusement les titres et autres instruments financiers, conformément aux limites définies. Le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé en fonction de la juste valeur des instruments financiers. Les instruments financiers détenus par le Fonds sont exposés au risque lié au cours du marché découlant des incertitudes relatives aux cours futurs des instruments.

Aux 31 décembre 2022 et 2021, les estimations de l'impact sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une variation raisonnablement possible des indices de référence, établies par le Gestionnaire d'après le coefficient bêta prévu ou historique (coefficient de sensibilité qui indique la relation existant entre les

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2022 et 2021

fluctuations de la valeur d'un titre/fonds et les fluctuations du marché) entre le rendement du Fonds et celui de son indice de référence, toutes les autres variables étant demeurées constantes, sont présentées dans le tableau ci-après :

	In	Impact sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	
Indices de référence	Variation du prix %	31 décembre 2022 \$	31 décembre 2021 \$
Indices mixtes moyens pondérés Indice composé S&P/TSX (80 %) Indice Univers FTSE Canada Bond (20 %)	+/-10	+/-12 276 000	+/-14 230 000

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

b) Risque de concentration

Le risque de concentration se décrit comme étant le risque d'avoir un ou quelques éléments, tels qu'un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Ce risque est réduit durant l'élaboration de la politique de placement en exigeant une diversification minimale au niveau des titres, des émetteurs, des secteurs et des catégories d'actifs le cas échéant. Le Gestionnaire détermine la concentration en se basant sur l'objectif de placement du Fonds.

31 décembre 2022

31 décembre 2021

Le tableau qui suit résume le risque de concentration en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds :

	31 decembre 2022	31 decembre 2021
Segment de marché	%	%
Titres du marché monétaire		
Titres du marché monétaire canadiens		
Bons du Trésor canadiens	0,3	_
Obligations et débentures		
Obligations et débentures canadiennes		
Fédérales	3,6	3,7
Provinciales	0,6	0,6
Sociétés	9,6	9,1
Obligations et débentures américaines		
Sociétés	0,4	0,4
Obligations et débentures étrangères		
Australie	_	0,3
Actions		
Actions ordinaires		
Actions ordinaires canadiennes		
Biens de consommation discrétionnaire	4,7	3,8
Biens de consommation de base	6,6	5,7
Services financiers	18,9	20,1
Industries	14,8	14,5
Technologies de l'information	6,5	6,8
Matières premières	3,0	3,1
Média	1,9	1,7
Actions ordinaires américaines		
Biens de consommation discrétionnaire	5,1	4,6
Biens de consommation de base	3,7	4,2
Services financiers	3,5	4,0
Soins de santé	1,8	2,0
Technologies de l'information	5,2	5,0
Actions ordinaires étrangères		
Irlande	2,4	3,5
Inde	1,6	1,5
Titres adossés à des crédits mobiliers	3,4	3,3
Titres adossés à des créances hypothécaires	2,0	1,8
Contrats de change à terme	0,2	0,1
Autres actifs (passifs) nets	0,2	0,2
	100,0	100,0
	,	

c) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de payer le montant total à l'échéance. Le risque de crédit des Fonds est géré par le biais d'une analyse de crédit indépendante du gestionnaire, à laquelle vient s'ajouter celle des agences de notation.

Transactions sur instruments financiers

Le Fonds est exposé au risque de crédit. Le risque de crédit propre au Fonds et celui de la contrepartie sont pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris les instruments financiers dérivés. Les transactions sont réglées ou payées à la livraison par l'entremise de courtiers

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2022 et 2021

approuvés. Le risque de défaillance est jugé minime, puisque la livraison des titres vendus est effectuée seulement lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement sur achat est effectué une fois les titres reçus par le courtier. La transaction échouera si une des parties ne respecte pas ses obligations.

Cependant, le recours à des dépositaires et à des courtiers principaux qui procèdent au règlement des transactions comporte toutefois des risques et, dans de rares circonstances, les titres et autres actifs déposés auprès du dépositaire ou du courtier peuvent être exposés au risque de crédit lié à ces parties. En outre, des problèmes d'ordre pratique ou des délais peuvent survenir lorsque le Fonds tente de faire respecter ses droits à l'égard des actifs en cas d'insolvabilité d'une telle partie.

Le Fonds peut aussi conclure aussi des opérations de prêt de titres. Le risque de crédit associé à ces opérations, le cas échéant, est considéré comme minime étant donné que la valeur de la garantie détenue par le Fonds en espèces ou en titres doit correspondre à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés.

Le Fonds investit dans des actifs financiers dont les notations de crédit sont principalement attribuées par S&P Global Ratings (« S&P »). Si la notation de S&P n'est pas disponible, une notation de crédit est obtenue auprès des agences de notation suivantes : Moody's ou par Dominion Bond Rating Service (« DBRS »). De façon générale, plus la notation de crédit d'un titre est élevée, moins il est susceptible de faillir à ses obligations.

Titres du portefeuille par catégorie de notation

	Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	
	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Notation	%	%
AAA+/AAA/AAA-	5,9	5,8
AA+/AA/AA-	1,9	1,2
A+/A/A-	7,1	6,5
BBB+/BBB/BBB-	5,0	5,7
	19,9	19,2
Instruments financiers dérivés	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Les contreparties aux instruments financiers dérivés ont une notation de crédit égale ou supérieure à :	AA	A

d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers.

Les parts sont rachetables au gré du porteur. Toutefois, le Gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de trésorerie réelles, car les porteurs conservent généralement ces instruments pour une plus longue période.

Le Fonds est exposé chaque jour à des rachats de parts en espèces.

La majorité des passifs restants viennent à échéance au cours des trois prochains mois. Les soldes venant à échéance au cours des 12 prochains mois équivalent aux soldes comptables, puisque l'impact de l'actualisation n'est pas important.

Aux 31 décembre 2022 et 2021, l'exposition du Fonds au risque de liquidité était négligeable. La majorité de l'actif du Fonds sont dans des placements liquides (c'està-dire des placements qui sont négociés sur un marché actif, dont il peut facilement se départir). Le Gestionnaire prend les mesures nécessaires afin de procéder aux rachats de parts.

10. Impôts sur le revenu et les gains en capital

Au 15 décembre 2022, le Fonds n'affichait pas de pertes en capital ou de pertes autres qu'en capital pouvant être reportées.

11. Compensation des actifs dérivés et des passifs dérivés

Le Fonds a conclu diverses conventions-cadres de compensation et autres accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation utilisés pour les états de la situation financière dans le cadre normal de ses activités. Cependant, ces accords permettent d'effectuer la compensation des montants dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats. Aux 31 décembre 2022 et 2021, le Fonds n'avait pas de positions importantes et/ou de positions en actifs dérivés et passifs dérivés à compenser.

12. Prêts de titres

Aux 31 décembre 2022 et 2021, le Fonds ne participe à aucun programme de prêt de titres.

13. Autres instruments financiers

Aux 31 décembre 2022 et 2021, le Fonds n'avait pas d'autres instruments financiers que ceux précédemment spécifiés.

14. Obligations et éventualités

Au 31 décembre 2022, le Fonds n'avait aucune obligation et éventualité.

15. Rapprochement de la valeur liquidative et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Aux 31 décembre 2022 et 2021, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par part pour les transactions et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part selon les IFRS.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

31 décembre 2022 et 2021

16. Événements postérieurs à la date de clôture

Après la fin de l'année, des organismes gouvernementaux sont intervenus dans les opérations de certaines institutions bancaires en raison de doutes liés à leur solvabilité et leur liquidité. La situation est imprévisible et évolue rapidement. À ce titre, Fiera surveille de près les développements dans l'ensemble du secteur financier. Fiera continuera d'évaluer les impacts sur le Fonds et prendra des mesures correctives, le cas échéant. L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par le Fonds ainsi que leur concentration par segment de marché.







— POUR NOUS JOINDRE

Amérique du Nord			
MONTRÉAL Corporation Fiera Capital 1981, avenue McGill College Bureau 1500 Montréal (Québec) H3A 0H5 T 1 800 361-3499	TORONTO Corporation Fiera Capital 200, rue Bay Bureau 3800, Tour sud Toronto (Ontario) Canada M5J 2J1 T 1800 994-9002	CALGARY Corporation Fiera Capital 607, 8e Avenue Sud-Ouest Bureau 300 Calgary (Alberta) T2P 0A7 T 403 699-9000	info@fieracapital.com
NEW YORK Fiera Capital Inc. 375 Park Avenue 8th Floor New York, New York 10152 T 212 300-1600	BOSTON Fiera Capital Inc. One Lewis Wharf 3rd Floor Boston, Massachusetts 02110 T 857 264-4900	DAYTON Fiera Capital Inc. 10050 Innovation Drive Suite 120 Dayton, Ohio 45342 T 937 847-9100	fiera.com
Europe		Asie	
LONDRES Fiera Capital (UK) Limited Queensberry House, 3 Old Burlington Street, 3rd Floor, London, United Kingdom W1S 3AE T +44 (0) 207 409 5500	FRANCFORT Fiera Capital (Germany) GmbH Walther-von-Cronberg-Platz 13 Francfort, Allemagne 60594 T +49 69 9202 0750	HONG KONG Fiera Capital (Asia) Hong Kong Limited Suite 3205, No. 9 Queen's Road Central, Hong Kong T 852-3713-4800	SINGAPOUR Fiera Capital (Asia) Singapore Pte. Ltd. 6 Temasek Boulevard #38-03 Suntec Tower 4 Singapore 038986

Ayant des bureaux situés au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe et en Asie, la firme compte plus de 850 employés dédiés au service de notre clientèle très variée. Pour connaître les emplacements, veuillez visiter **fiera.com**



